

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise.

Vous souhaitez mettre en place une stratégie de GPEC ? INELYS vous accompagne !

ETAT DES LIEUX

La principale richesse d'une entreprise se trouve dans ses ressources humaines.

Entreprendre une démarche de GPEC c'est établir un diagnostic axé sur les besoins de l'entreprise en termes de ressources humaines, dans son contexte actuel et dans le temps.

Une politique de GPEC permet de mettre en place un plan d'action global portant sur la gestion des carrières, la formation, la mobilité professionnelle ou encore le recrutement.

La GPEC est une démarche essentielle pour la pérennité d'une entreprise.

LEGISLATION

Des aides financières de l'Etat sont envisageables pour les entreprises de moins de 300 salariés qui souhaiteraient mettre en place une démarche de GPEC.

Les entreprises de plus de 300 salariés ont l'obligation de mener des négociations triennales sur la thématique de la GPEC.

INELYS VOUS ACCOMPAGNE

- ✓ Création et mise à jour des fiches de poste.
- ✓ Création d'une trame pour les entretiens annuels.
- ✓ Cartographie des postes.
- ✓ Développement d'un plan de développement des compétences.
- ✓ Mise en place de tutorats.

CONTACT

Thomas GUÉRIN
Chargé de missions RH
t.guerin@inelys.fr

